

ECOUTER VOIR - Moulins

Audition

[.cls-1 { fill: #555; }](#) [1]

Moulins

03000

54 place d'Allier

[04.70.46.83.12](tel:04.70.46.83.12) [2]

Accueil : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'établissement

L'Audioprothésiste, un professionnel de santé au service de l'audition.
Notre magasin vous propose un large choix d'aides adaptées à tous et des justes prix
Tiers payant. Garanties et entretien.
Nos magasins n'ont aucun actionnaire à rémunérer, ce qui nous permet de proposer les prix les plus justes toute l'année. Tous nos bénéfices sont réinvestis dans l'Economie Sociale et Solidaire.
Acheter ses aides auditives chez Ecouter Voir, c'est favoriser l'accès au soin pour tous !

Responsable : Patrick MALLÉN Audioprothésiste
Assistante audition : Meunier Agnès

L'Equipe

Personnes accueillies

Ouvert à tous, quelle que soit la complémentaire santé.

Le Projet.

Notre équipe accueille et conseille au mieux pour vous faire profiter d'un confort optimal et d'un équipement adapté aux besoins des clients. Des tarifs maîtrisés ainsi que de nombreux services tels le tiers-payant, les garanties l'esprit d'Ecouter Voir Audition Mutualiste.

Ce bilan gratuit vous permet de savoir s'il faut prendre RDV chez l'ORL.

Il n'y a pas d'âge pour mieux entendre. N'attendez pas pour réaliser un bilan auditif.

Parce que bien entendre est une nécessité, soyez vigilants à certains signes :

Gêne auditive lors de conversations ?

Réflexe d'augmenter le son de la télévision ou du casque audio ?

Besoin de faire répéter vos interlocuteurs ?

Le bilan auditif est gratuit tout comme l'essai d'aides auditives et les séances de contrôle et de réglage pendant toute la durée de votre appareillage.

Pour tout cela, il vous suffit de contacter un de nos audioprothésistes diplômés d'état qui évaluera votre niveau d'audition. En cas de déficience auditive, notre expert vous informera sur les démarches à suivre.

En Plus...

Le client bénéficie d'un reste à charge limité et maîtrisé (reste à charge zéro avec l'offre 100% santé) et de la dispense d'avance de frais : celle-ci se fera sur la part Sécurité sociale et sur la part complémentaire puisque des accords ont été signés avec les principaux organismes de complémentaire santé.

Le service après-vente est assuré : entretien et garanties



URL source: <https://allierunara.inexine.net/etablissement/moulins-0>

Liens

[1] <https://allierunara.inexine.net/>

[2] tel:04.70.46.83.12